

## ÉDITORIAL

PUMA FREYTAG  
PRÉSIDENT

### « L'Université Laval se porte bien, même très bien! »\*

C'est avec ces mots que *Le Devoir* titre son article sur l'état des finances de l'Université Laval dans son numéro du 29 janvier 2011. Nous sommes très heureux de faire ce constat avec notre Recteur. Il est toujours plaisant de commencer une négociation avec une institution saine financièrement qui peut envoyer un message d'espoir à tous les corps de métiers qui contribuent par leur travail passionné aux missions de l'université, et particulièrement en direction des groupes qui sont en négociation ou qui vont l'être prochainement.

Le SCCCUL a commencé la sienne : déjà cinq rencontres se sont déroulées dans un climat propice à l'étude. Nous pouvons dire que la table est mise et qu'elle est particulièrement copieuse du côté de l'administration lavalloise. Vous avez pu en avoir un aperçu dans notre document de synthèse, rassemblant les demandes de l'administration, que le comité de négociation vous a fait parvenir par courriel.

Préoccupés par les difficultés que peuvent rencontrer leurs gestionnaires des départements, écoles ou facultés où enseignent les chargés de cours, les représentants de l'administration se sont retroussés les manches et se sont mis à réécrire toute

notre convention collective. L'immensité de l'ouvrage est indiscutable! Plus de quatre-vingts demandes se glissent entre les articles modifiés, déplacés, supprimés, réécrits en partie ou totalement. Dans cette volonté de simplification d'une convention jugée trop complexe – et comment ne le serait-elle pas lorsqu'il faut tenir compte de la réalité de plus de cinquante-deux employeurs (direction d'unité), aux mœurs et coutumes pour le moins fort différentes, employant un personnel à contrat, dont la mobilité même cause la complexité de leur embauche –, les représentants de l'administration ont confondu la rédaction administrative d'un guide de gestion avec une convention collective, qui reste, jusqu'à preuve du contraire, un contrat légal qui s'inscrit dans une histoire dont on ne peut pas dire qu'elle fut un long fleuve tranquille.

Quatre-vingts demandes donc, qui, après un minutieux examen, apparaissent comme autant de reculs imposés à nos conditions de travail, à nos avantages sociaux et à notre activité syndicale, mis à part quelques timides avancées. Non pas qu'il y ait beaucoup de demandes complètement extravagantes, même s'il y en a d'assez remarquables comme l'exigence d'un certificat médical pour deux jours d'absence, l'abaissement de l'échelle salariale des chargés d'enseignement qui ramènerait à 4 400 \$ le salaire d'un temps plein pour celui qui serait au 1<sup>er</sup> échelon (soit environ 4 400 \$ la charge de cours), la suppression de la prime de départ à la retraite, la suppression du prélèvement sur salaire pour les REER de FondationCSN, la disparition du congé parental indemnisé ou l'utilisation considérablement restrictive du fonds professionnel (les 120 \$), etc. ; c'est leur accumulation qui donne le tournis, et ce qu'elles supposent de remise en cause de nos acquis comme communauté enseignante syndiquée et de volonté de contrôle jaloux et tatillon du Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH), tant sur les directions d'unités que sur leurs employés.

*Suite à la page 2*

\* Denis Brière dans [www.ledevoir.com/societe/education/315631/l-universite-laval-se-porte-bien-meme-tres-bien/](http://www.ledevoir.com/societe/education/315631/l-universite-laval-se-porte-bien-meme-tres-bien/), 29 janvier 2011.



Vous êtes toutes et tous invités à la grande Manif du 12 mars!

La manifestation aura lieu le samedi 12 mars 2011 à 12h – Place du Canada à Montréal

Il y aura des départs en autobus de Québec (Parc Victoria) et de Lévis (Maxi Saint-Romuald) à 9h45 (retour vers 17h30). Du stationnement est prévu pour vos voitures.

Pour en savoir plus : <http://www.nonauxhausses.org>  
<http://alliancesociale.word-press.com>

## SOMMAIRE

3	Chronique du CRT
4	Fondation
6	Bilan financier 2009-2010
7	Mireille Boisvert : une femme d'exception
8	Info-Négo : Synthèse de nos demandes syndicales
12	Le développement économique du Québec : un potentiel caché
14	Pour des finances publiques socialement acceptables
15	Giovanni Costa, chargé de cours
16	Pour nous joindre

Il ne fait pas de doute que l'influence entrepreneuriale, inspirée des entreprises industrielles du secteur privé, a guidé cette démarche bien éloignée d'une approche reposant sur des principes de collégialité, d'une gouvernance moderne et respectueuse de ses collaborateurs. Le parti pris d'une judiciarisation des relations de travail pour répondre aux problèmes humains soulevés par notre activité d'enseignement apparaît clairement. C'est ce qui est décevant pour nous, qui pensons que l'université pourrait être un laboratoire, un modèle en matière de relations de travail, discipline pourtant enseignée dans notre université et où s'effectuent des recherches fécondes. Mais nous ne désespérons pas de faire progresser au sein de la haute administration nos valeurs humanistes et notre vision moderne des relations de travail. L'université est un haut lieu de création de savoir, nous voulons en être dignes : le champ des relations de travail est encore riche de développements possibles.

Il est vrai qu'après avoir fait le bilan des dernières négociations, nous avons collectivement opté pour un autre type d'approche. Nous avons choisi de faire peu de demandes, bien ciblées et peu conflictuelles, en espérant une négociation plutôt limitée dans le temps. Nous avons recentré nos demandes sur quelques irritants majeurs pour nos membres et sur ce que nous comprenions de la mission d'enseignement de notre université. Nous avons tenté de proposer des solutions raisonnables et réalistes devant contribuer à l'amélioration sensible de nos prestations de cours en gardant toujours à l'esprit la raison première de notre engagement : la réussite de nos étudiants.

Et nous n'avons pas le goût de commencer à jouer au *marchand de tapis* avec les représentants de l'administration : c'est un jeu de rôle éculé, notre université mérite mieux que le *souk* pour ses relations de travail.

Comment ne pas être attristés en constatant à travers les propositions de l'administration une attitude antisyndicale qui semble venir d'un autre âge. Nous avons du mal à comprendre cette attitude provocatrice envers une organisation syndicale qui fait tout pour aider un corps d'enseignant à statut précaire à effectuer le mieux possible son travail d'enseignant. Le syndicat n'est plus le « Diable », nous avons le droit de laisser loin derrière ces préjugés révolus et de nous rappeler plutôt ce que doivent au mouvement syndical notre société québécoise moderne et plus particulièrement ses services publics comme le nôtre, en éducation.

Une fois encore, nous allons collectivement relever ce défi. Avec nos arguments, nous allons montrer tous les avantages de la coexistence pacifique avec notre organisation syndicale et faire progresser dans les esprits des salariés de l'administration universitaire tout l'intérêt que l'on peut trouver dans une gestion humaniste et moderne. L'on ne peut pas aujourd'hui se passer d'organisations syndicales comme la nôtre sans sombrer dans l'obscurantisme néolibéral. Nous croyons à des valeurs sociales qui s'inscrivent dans le corps vivant de notre société, nous croyons à la mission de l'université et à son rôle capital pour l'avenir du Québec. Ces convictions profondes, ces valeurs alimentent notre action syndicale et lui donnent un sens. C'est ce sens que nous voulons partager, nous voulons toucher autant le cœur que l'intelligence de nos vis-à-vis. ◆

## INSCRIPTION ANNUELLE

ALINE PAGEAU LAUZIÈRE

POUR LES MEMBRES DU  
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL :  
MIREILLE BOISVERT, ENITH CEBALLOS,  
PIERRE-CHARLES TREMBLAY

Nous vous rappelons que la période d'inscription annuelle est en cours pour l'année universitaire 2011-2012. Nous avons toujours eu l'habitude de vous dire : « Pas d'inscription annuelle, pas de cours ». En effet, l'oubli de s'inscrire fait en sorte que le nom de la personne n'apparaît pas sur la liste de disponibilité et, dans ce contexte, l'unité n'a aucune obligation face à cette personne chargée de cours. Celle-ci ne pourra donc recevoir l'attribution de cours qu'en recrutement, au moment où tous les autres chargés de cours du département auront été servis.

Prenez note aussi que vous devez vous inscrire dans chacune des unités à laquelle vous appartenez, s'il y a lieu. Vous devez le faire **au plus tard le 15 mars 2011, à 17 heures**. Le système informatisé sera fermé par la suite.

### Perfectionnement de longue durée

Les demandes de perfectionnement de longue durée devront être remises au plus tard le 15 avril 2011 pour les activités couvrant la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2011. De nouveaux formulaires sont dorénavant obligatoires et servent à la fois de guides aux chargés de cours. La meilleure place pour les trouver : le site Internet du SCCCUL. Si vous avez besoin d'aide, vous communiquez avec nous.

### Lettre d'entente en musique

Une importante lettre d'entente a été signée le 2 février dernier concernant les conditions particulières s'appliquant à la Faculté de musique. Quinze (15) griefs avaient été déposés depuis l'automne 2009 pour contester plusieurs problèmes.

Depuis toujours, devrions-nous dire, il existait une incongruité dans l'embauche des chargés de cours de la Faculté de musique pour certains cours comme, par exemple, ateliers d'opéra, grands ensembles, jazz vocal, etc. Ces chargés de cours recevaient une rémunération comme s'ils avaient donné des leçons individuelles alors qu'ils recevaient plusieurs étudiants à la fois.

Maintenant, ces chargés de cours recevront un salaire conformément au nombre d'étudiants dans leurs groupes. Les taux acceptés sont les suivants :

- pour un groupe de 2 à 10 étudiants, le tarif prévu à la convention collective pour les leçons individuelles (art. 22.03) plus sept (7) dollars ;
- pour un groupe de 11 à 15 étudiants, le tarif prévu à la convention collective pour les leçons individuelles (art. 22.03) plus quinze (15) dollars ;
- pour un groupe de plus de 15 étudiants, le traitement de l'article 22.01 de la convention collective.

Les personnes touchées devraient recevoir un ajustement de salaire dans les prochaines semaines. Il s'agit là d'un grand pas pour les chargés de cours de la Faculté de musique et d'une victoire non moins importante pour le comité de relations du travail, en collaboration avec nos vis-à-vis du Vice-rectorat aux ressources humaines.

### Politiques départementales

En complétant votre formulaire d'inscription annuelle, vous avez sans doute observé que les politiques de vos départements respectifs, quand elles existent, vous sont proposées dans le même envoi. Nous vous invitons à les consulter.

Pour plus d'informations sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette chronique, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 656-2202 ou par courriel crt@sccc.ulaval.ca. ♦

# FONDACTION...40 % DE CRÉDIT D'IMPÔT... EN PLUS DES DÉDUCTIONS REER!

## LA RETENUE SUR LE SALAIRE EST LA MEILLEURE SOLUTION...

GILLES FONTAINE

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, les personnes qui souscrivent à Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, bénéficient de 10% de crédits d'impôt supplémentaires au Québec. Avec 15% au fédéral et 25% au Québec, les crédits d'impôt découlant d'une contribution à Fondation atteignent 40%. À ces crédits, il faut ajouter les déductions accordées à titre de REER de 28,53% à 42,37% selon votre revenu imposable.

Ce 10% de crédit d'impôt **supplémentaire**, annoncé dans le budget 2009-2010 du gouvernement du Québec, sera en vigueur jusqu'à ce que Fondation atteigne une capitalisation de 1,25 milliard de dollars. Les souscriptions à Fondation sont toutefois limitées à 150 M\$ par année. Il faut donc faire vite pour en profiter... pour une contribution forfaitaire pour l'année fiscale 2010... il est déjà trop tard!

### Quel est l'impact de ce crédit d'impôt? Prenons un exemple.

Pour un REER conventionnel de 1 000 \$ vous débourserez 714,70 \$ car vous aurez une déduction d'impôt de 285,30 \$ mais avec Fondation pour ce même 1 000 \$ vous débourserez 314,70 \$ car vous aurez un crédit d'impôt de 400 \$ exclusif à Fondation et une déduction d'impôt de 285,30 \$. Ce 1 000 \$ entrainera une réduction de votre paie de 12,10 \$ si l'on déduit immédiatement la réduction d'impôt et 38,46 \$ si la réduction d'impôt est reportée en fin d'année fiscale. (Cet exemple est pour un revenu imposable entre 17 000 \$ et 39 060 \$).

L'Université Laval offre le service de retenue sur le salaire : informez-vous auprès de votre trésorier, Gilles Fontaine, au 418-656-2202.

REER Fondation par retenue sur le salaire (RSS)		Exemples de montants annuels souscrits au REER Fondation		
		5 000 \$	3 000 \$	1 000 \$
26 périodes de paie (paie versée aux deux semaines)		Divisés par 26 = montant brut déduit par paie		
		192,31 \$	115,38 \$	38,46 \$
Revenu imposable		En profitant immédiatement des avantages fiscaux la paie nette est réduite d'environ*		
Avantages fiscaux Crédits + REER				
17 000 \$ à 39 060 \$	40% + 28,53%	60,52 \$	36,31 \$	12,10 \$
39 060 \$ à 41 544 \$	40% + 32,53%	52,83 \$	31,70 \$	10,57 \$
41 544 \$ à 78 120 \$	40% + 38,37%	41,60 \$	24,96 \$	8,32 \$
78 120 \$ à 83 088 \$	40% + 42,37%	33,90 \$	20,34 \$	6,78 \$

\* Estimation faite en tenant compte des reports d'impôt associés au REER et des crédits d'impôt pour Fondation totalisant 40%, selon les règles fiscales applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les frais d'adhésion de 25 \$ ne sont pas inclus. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Veuillez lire le prospectus simplifié de Fondation, disponible à nos bureaux ou dans notre site Internet. Un placement dans Fondation n'est pas garanti, sa valeur fluctue et son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement dans l'avenir.

Suite à la page 5

## FONDACTION... (suite)



« Créé en 1996, Fondaction, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, fait partie d'un réseau d'institutions mises sur pied à l'initiative de la Confédération des syndicats nationaux. L'épargne collective et l'investissement en constituent les deux grands volets d'activité. Tout en facilitant l'accès à l'épargne-retraite des travailleuses, des travailleurs et de la population en général, le Fonds contribue à maintenir ou créer des emplois et à stimuler **l'économie du Québec**. La mission fondamentale d'un fonds de travailleurs est de maintenir et de créer de l'emploi par des investissements auprès des **entreprises québécoises** en général. Fondaction s'est aussi donné comme mission spécifique de se rendre plus disponible aux entreprises inscrites dans un processus de **gestion participative** et aux entreprises d'économie sociale (coopératives ou autres).

Le Fonds favorise aussi les entreprises soucieuses de l'**environnement et d'un développement plus durable**. Partenaire financier de près d'une centaine d'entreprises québécoises, Fondaction contribue au maintien et à la création de milliers d'emplois, partout au Québec.

Fondaction investit au moins **60% de son actif net moyen de l'année précédente dans les entreprises québécoises**. Afin de stabiliser les revenus du Fonds, l'autre partie de l'actif est investie, entre autres, sous forme de titres à revenu fixe émis par des entreprises ou des institutions québécoises et canadiennes. »

Fondaction [www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)

Membre de Question Retraite depuis sa création en 2003, Fondaction participe par ses interventions et activités à la sensibilisation des Québécoises et Québécois en matière de planification et de sécurité financière de la retraite.

Pour en savoir plus sur *Question Retraite* et vous procurer son *Guide de la planification financière de la retraite* en version électronique, visitez le site de *Question Retraite* [www.questionretraite.com](http://www.questionretraite.com) ◆

Source: [www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)

# BILAN FINANCIER 2009-2010 en date du 31 août 2010

## GILLES FONTAINE

L'année financière du Syndicat s'est terminée le 31 août dernier par un surplus consolidé (Fonds de roulement et Fonds de négociation) de 132 998 \$. Le Fonds de négociation a vu ses actifs augmenter de 114 818 \$ alors que le Fonds de roulement a vu ses actifs augmenter de 18 180 \$. L'actif total du Fonds de négociation était au 31 août

de 616 312 \$ alors que celui du Fonds de roulement était de 514 624 \$. L'actif net total du Syndicat au 31 août était de 1 130 933 \$.

La masse salariale des chargées et chargés de cours pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010 a été de 27 412 047 \$ comparativement à 26 295 627 \$ en 2008-2009. Il s'agit d'une hausse de plus de 4%.

Le nombre de chargées et chargés de cours sous-contrat a aussi évolué en 2009-2010!

Session d'automne	Nombre de chargés de cours	Session d'hiver	Nombre de chargés de cours	Session d'été	Nombre de chargés de cours
2009	1 025	2010	1 051	2010	528
2008	1 011	2009	1 004	2009	489
2007	1 044	2008	1 028	2008	473
2006	1 042	2007	1 043	2007	476

Et le recrutement de nouveaux chargées et chargés de cours? Il y a eu en 2008-2009 moins de recrutement. ◆

Session d'automne	Nouveaux chargés de cours	Session d'hiver	Nouveaux chargés de cours	Session d'été	Nouveaux chargés de cours	Total
2009	85	2010	84	2010	24	193
2008	92	2009	83	2009	26	201
2007	128	2008	86	2008	18	232
2006	138	2007	123	2007	24	285

# MIREILLE BOISVERT UNE FEMME D'EXCEPTION DU SCCCUL



Photo : Louise Néron, secrétaire générale du SCCCUL

Mireille Boisvert est entourée de membres de l'équipe du SCCCUL : Robert J. Grace, vice-président à la vie syndicale, Enith Ceballos et Aline Pageau Lauzière, agentes du comité des relations du travail, Nicole Blouin, vice-présidente aux communications, Pierre-Charles Tremblay, agent du comité des relations du travail, Hélène Beaudoin, secrétaire administrative et Puma Freytag, président.

Dans le cadre du Gala de reconnaissance des militantes 2011 organisé le 23 février par le comité des femmes du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches, un hommage spécial a été rendu à Mireille Boisvert, vice-présidente aux relations du travail du SCCCUL.

La présidente du Conseil central Chaudière-Appalaches Ann Gingras, ainsi que la vice-présidente et responsable du comité femmes Emilia Castro, ont souligné l'importance de cette activité qui chaque année depuis 2005 reconnaît le travail accompli par des militantes actives provenant de divers syndicats.

Les membres du comité exécutif du SCCCUL, qui avaient été invités à choisir une femme d'exception, ont recommandé à l'unanimité la candidature de Mireille Boisvert, vice-présidente aux relations du travail et porte-parole du comité de négociation syndical, pour le renouvellement de la convention collective des chargées et chargés de cours de l'Université Laval.

Détentrice d'un baccalauréat en philosophie de l'Université Laval en 1992, d'un certificat en gérontologie et d'une maîtrise en philosophie (éthique) en 1995, elle a complété sa scolarité de doctorat en philosophie (éthique) en 1997. Actuellement, elle mène de front son travail en tant que vice-présidente aux relations du travail et libérée syndicale du SCCCUL et la poursuite de ses études en droit à temps partiel.

Mireille Boisvert a travaillé comme professionnelle de recherche à la Chaire de recherche du Canada en bioéthique et

éthique de l'environnement de l'Université Laval de 2003 à 2008 et a comme chargée de cours depuis 1998, enseigné principalement l'éthique aux étudiants des facultés de philosophie, d'éducation et de médecine de l'Université Laval.

Depuis son entrée en fonction il y a huit ans au SCCCUL, elle a rapidement gravi divers échelons dans les structures du syndicat et les instances universitaires. Elle a notamment été membre du Comité de programme du certificat en études sur le vieillissement de l'Université Laval, de la Commission des études, du Conseil universitaire ainsi que du Comité de perfectionnement et a occupé les fonctions d'agente de relations du travail avant de devenir la responsable politique de l'application de la convention collective du SCCCUL. Mentionnons également qu'elle est membre du Comité d'éthique de la Maison Michel-Sarrazin depuis l'automne 2002.

Dans l'hommage qui lui a été rendu lors de la soirée de Gala, la vice-présidente aux communications du SCCCUL, Nicole Blouin a rappelé que Mireille Boisvert fait partie de ces militantes de la relève qui apportent un savoir-faire, une intégrité et une grande compétence dans l'exercice de ses fonctions. « Femme d'équipe, femme de tête, de cœur et d'action, Mireille Boisvert ne néglige aucun effort au quotidien pour rechercher des solutions, en vue d'améliorer les conditions de travail des chargées et chargés de cours ».

Les autres militantes de syndicats CSN qui ont été également honorées au cours de ce gala sont : Silvia Riquelme du Syndicat des employé-es du Loews Hôtel Québec, Annie Rochette, du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Thetford, Johanne Paquette du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes, Yvonne Bolduc et Julie Martineau pour toutes les membres du Syndicat des professeur-es du Collège François-Xavier Garneau, Josée Labbé du Syndicat des professionnels de la santé et des services sociaux de Québec et Chaudière-Appalaches et Suzanne Blouin du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. ♦

## SYNTHÈSE DE NOS DEMANDES SYNDICALES

NICOLE BLOUIN  
LOUIS LEFRANÇOIS

Nos demandes syndicales s'inscrivent dans la continuité et le renforcement de nos acquis. Elles résultent d'un processus soutenu de consultations, de réflexions et de travaux poursuivis tout au long de la dernière année avec nos membres, afin de répondre efficacement aux questionnements des chargées et chargés de cours au sujet de leurs conditions de travail, et de recueillir auprès d'eux leurs opinions et leurs attentes sur les différentes clauses à bonifier pour le renouvellement de la convention collective: travaux du comité de pré-négociation, sondage du printemps 2010, focus-groupes, réunions spéciales sur la charge de travail des chargés d'enseignement, assemblées d'unités, réunions des instances syndicales (Conseil syndical, Assemblée générale).

Tout au long du développement de ces activités, le comité de négociation a réalisé de nombreuses recherches, diverses analyses de données empiriques et études documentaires portant sur les principaux aspects de la situation vécue de nos membres à l'Université Laval: charge de travail, cours à distance, perfectionnement, aide pédagogique, régime de retraite, assurances collectives.

Ces rencontres, travaux et échanges ont permis de mieux cerner les besoins de nos membres et de proposer des solutions applicables aux multiples problèmes qui les préoccupent.

Bien qu'unies les unes aux autres parce qu'elles touchent toutes à la condition sociale globale des chargés de cours, nos demandes syndicales procèdent aussi de la prise en compte de la variété des milieux de travail et

de la disparité des contextes qui affectent un nombre important de chargées et chargés de cours de l'Université Laval. La personne du chargé de cours est placée au cœur de toutes nos demandes et revendications.

Dans le cadre de la présente négociation, quatorze rencontres entre le comité de négociation des chargés et chargées de cours et celui de l'Employeur ont été planifiées pour la durée de la session d'hiver 2011.

Depuis le tout début de la négociation, notre cahier de demandes syndicales a été publié sur le site Internet du SCCCUL: [www.sccc.ulaval.ca](http://www.sccc.ulaval.ca) sous l'onglet, Négociation (Demandes syndicales).

Étant donné que les représentants de l'Employeur n'ont pas publié le cahier de demandes patronales (qui consiste en une réécriture complète de la convention collective), le comité de négociation du SCCCUL a rédigé, et a diffusé, un document présentant les principales demandes de l'Employeur. Il peut être consulté sur le site Internet du SCCCUL: [www.sccc.ulaval.ca](http://www.sccc.ulaval.ca) sous l'onglet, Négociation (Demandes patronales). Notez que les demandes contenues dans les lettres d'entente n'y sont pas encore.

Afin de donner une vision globale de nos demandes syndicales, nous présentons ici un résumé synthétique qui en livre l'essentiel.

Nos demandes se développent selon trois grands axes, qui résument et rassemblent les principales préoccupations des chargés de cours.



Axe 1	Axe 2	Axe 3
La tâche et la charge de travail	Les conditions de travail	La rémunération et les avantages sociaux
<p>Ces trois axes constituent la politique d'ensemble à partir de laquelle nos demandes ont été formulées, discutées et votées. Ils orientent nos activités et travaux pendant toute la durée de l'actuelle période de négociation pour le renouvellement de notre convention collective.</p>		

Le premier axe, relatif à **la tâche et à la charge de travail**, concerne :

Axe 1		
<p>Notre politique du <b>statut d'emploi</b>, fondée sur la sauvegarde des droits acquis de nos membres, permettra d'établir un nouveau partage du travail qui bonifiera la situation des chargées et chargés de cours qui consacrent l'essentiel de leur activité professionnelle à l'Université Laval.</p>	<p>Notre politique de <b>perfectionnement</b> est toute centrée sur l'épanouissement du chargé de cours. Elle vise l'enrichissement des compétences, habiletés et savoir-faire des chargées et chargés de cours ainsi que l'élargissement de leurs champs de connaissance. Elle propose la clarification des règles d'attribution, la simplification du formulaire de demande et la bonification de la tarification par demande.</p>	<p>Notre politique concernant la <b>charge de travail des chargés d'enseignement</b> entend remettre la personne au cœur des préoccupations de l'Université. Relativement à la répartition des tâches d'enseignement, elle propose un équilibre plus juste qui tienne compte de la pénibilité de certaines tâches et situations d'enseignement. Elle précise les règles du contrat et propose l'accès à un congé à traitement différé autofinancé.</p>

Le deuxième axe, qui porte sur **les conditions de travail**, comprend :

## Axe 2

Pour tout ce qui touche à la **formation à distance**, notre politique précise la fonction d'encadrement dans sa relation à la prestation d'enseignement. Elle ajuste la rémunération de la conception des cours à distance à la qualité et à la quantité de travail exigé : toute heure travaillée doit être payée. Elle entend assurer aux chargées et chargés de cours de pouvoir disposer en tout temps des moyens, ressources et soutiens nécessaires à la conception, à la production et à la prestation des cours à distance.

Afin de disposer d'une **aide pédagogique** ajustée à la grande diversité des situations d'apprentissage vécues par les chargées et chargés de cours, nous demandons l'établissement par chaque unité d'une politique d'aide pédagogique pour tous les cours dont elle a la responsabilité ; politique qui devra être approuvée par le Syndicat. L'encadrement et la formation des auxiliaires d'enseignement par le chargé de cours doivent être justement rémunérés.

**Reconnaissance.** Parce que notre présence aux comités de programme participe à l'amélioration de l'enseignement à l'Université Laval et contribue à la cohérence des cursus proposés à nos étudiants, nous proposons de modifier le Règlement des études afin de renforcer notre représentation dans ces instances, et mieux faire reconnaître la valeur professionnelle des chargées et chargés de cours.

**Régime syndical.** Nous proposons la clarification des procédures d'adhésion au Syndicat et, pour nos représentants syndicaux, l'accès à tous les droits et privilèges prévus à la convention.

Notre principale demande en ce qui concerne l'**attribution** se rapporte à la clause de réserve. Elle doit être ajustée à la situation réelle des chargées et chargés de cours de l'Université Laval, et son pourcentage doit être ainsi normalisé en fonction de ceux en vigueur dans les autres universités du Québec.

Au moyen des modifications apportées aux Lettres d'entente n<sup>os</sup> 1, 5, 9 et 10, nous entendons améliorer les conditions de travail et faire reconnaître la qualité de la contribution des chargées et chargés de cours de la Direction générale de la formation continue et de la Faculté de médecine dentaire, des superviseurs de stages des programmes de formation des maîtres et des chargées et chargés de cours de la Faculté de musique. La situation de nos membres dans ces unités exige une plus juste rémunération, l'accès aux moyens et ressources nécessaires à leur travail, et la prise en compte de la forte pénibilité de certains cours qu'ils offrent.

Le troisième axe touche aux **conditions économiques**. Il englobe **les avantages sociaux et la rémunération** :

## Axe 3

**Congés et assurances.** Nous voulons ajuster le congé de maternité et le congé d'adoption. D'autre part, afin de remédier aux problèmes récurrents d'augmentation des coûts des assurances collectives des chargés d'enseignement, nous entendons passer de la situation actuelle à un accord avec la FNEEQ, plus raisonnable et beaucoup mieux adapté. De plus, la part de l'Employeur relativement aux Prestations supplémentaires de chômage sera régularisée.

Nous entendons bonifier la participation des chargées et chargés de cours au **régime de retraite** au moyen des mesures suivantes : en abaissant le seuil d'admissibilité au RCRUL, le chargé de cours pouvant y adhérer après avoir gagné un montant équivalent à une charge de cours de 45 heures ; en acquérant l'admissibilité au RCRUL pour toute la durée du lien d'emploi ; en proposant deux paliers de cotisation ; et en augmentant la cotisation maximale, qui passera de 7,5% (part de l'employé) et 7,9% (part de l'Employeur) à 8,8% (part de l'employé) et 9,2% (part de l'Employeur).

Notre politique de **prime de reconnaissance accordée au départ à la retraite** entend récompenser les chargés de cours qui ont consacré l'essentiel de leur vie professionnelle à l'Université Laval, et qui ont ainsi contribué régulièrement, et pendant de longues années, à son bon fonctionnement et à son rayonnement. Cette prime est une marque tangible de reconnaissance dont la portée éthique, symbolique et pratique est d'une importance majeure pour nos membres et pour notre institution d'enseignement.

Nos **demandes salariales** sont adaptées à notre situation vécue et à notre statut de professionnels de l'enseignement universitaire contractuels. Elles sont raisonnables, équitables et à la portée d'une institution d'enseignement supérieur qui a le souci de ses enseignants, comme c'est le cas pour l'Université Laval.

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC : UN POTENTIEL CACHÉ

Invité au Conseil fédéral de décembre, Robert Laplante, qui dirige l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), a livré aux délégués sa vision de la situation économique au Québec. Le contenu de la conférence n'étant pas disponible, nous profitons de cet article de février pour en faire le résumé, quitte à nous éloigner – le temps d'une chronique – de questions directement reliées à l'éducation!

CET ARTICLE EST REPRODUIT AVEC  
LA PERMISSION DU COMITÉ ÉCOLE  
ET SOCIÉTÉ FNEEQ-CSN

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de Jean Charest n'a pas changé d'un iota son orientation néolibérale. Constatant qu'afficher ouvertement ce qu'il entendait faire pour réduire la taille de l'État et accorder plus de place au privé suscitait de l'opposition, il procède maintenant à la pièce et plus discrètement.

Il applique une stratégie souvent utilisée par les forces néolibérales et les partisans de la réduction du rôle de l'État : noircir les problèmes, discréditer les acquis historiques, multiplier les palmarès qui nous présentent bons derniers. À en croire certains, le Québec serait à la dérive dans une mer de problèmes devenus insolubles, tels la baisse démographique, la pénurie de main-d'œuvre, les déficits structurels et une dette hors de contrôle. On exagère les problèmes et on rétrécit intentionnellement le corridor de solutions qui s'offrent à nous. Cette tactique n'est pas nouvelle : elle a été utilisée dans plusieurs pays dont les États-Unis, la France, la Grèce et l'Angleterre.

## Des problèmes insolubles?

On a présenté par exemple le *déclin démographique* comme une fatalité porteuse de graves problèmes, la population du Québec étant censée décroître de façon marquée à partir de 2030.

Si les projections démographiques nous offrent des informations d'une utilité certaine, elles sont loin de revêtir le caractère inéluctable que certains souhaiteraient. Les récentes interventions de l'État pour stimuler la natalité – droits parentaux, régime québécois d'assurance parentale, infrastructures à la petite enfance – ont si bien fonctionné que

les scénarios de l'Institut de la statistique du Québec ont dû être complètement révisés en 2009 : par le biais de nos politiques publiques, le déclin est évitable.

On a également annoncé que le *vieillissement de la population* allait entraîner une grave pénurie de main-d'œuvre, avec 700 000 emplois non comblés. Pourtant, d'autres pays, la Suède notamment, ont vécu des situations semblables et s'en tirent fort bien. Il faut remettre les choses dans leur contexte. Le vieillissement avec lequel le Québec doit composer n'est pas une situation singulière. Le Québec se situait, en 2006, au 38<sup>e</sup> rang – très loin derrière le Japon, l'Australie et la France – quant à la proportion de personnes âgées parmi sa population.

Par ailleurs, de nombreux scénarios, y compris ceux d'Emploi-Québec, démontrent que nos politiques relatives au travail – par exemple sur le mentorat, la formation ou le temps partiel – peuvent lever des obstacles et créer des postes qui compenseront pour les sorties du marché du travail. L'augmentation de la proportion de personnes âgées dans une société n'est donc pas nécessairement source de problèmes.

## État de crise

Au début de la crise, en pleine campagne électorale, Jean Charest soutenait toujours que l'équilibre budgétaire allait être atteint pour l'année 2008-2009. Peu de temps après sa réélection, non seulement on apprenait que le Québec allait plonger dans des déficits importants en raison de la crise financière mondiale, mais on allait également assister à un important changement de discours, appuyé par quelques rapports rédigés à la demande du ministère des Finances : le Québec vit au-dessus de ses moyens et refile la facture

*Suite à la page 13*

aux prochaines générations. Comment, après avoir maintenu des budgets à peu près équilibrés pendant quatre ans, peut-on prétendre maintenant que les déficits sont devenus structurels?

S'en est suivi un discours sur la dette qui entretient soigneusement la confusion. En février 2010, le ministère des Finances publiait une analyse qui présentait le Québec comme la 5<sup>e</sup> nation la plus endettée au monde. Au-delà des manipulations techniques sur les concepts de dette et sur les manières de comptabiliser les immobilisations, tout l'exercice a brouillé le véritable débat sur la pertinence des choix. Les services publics étaient simplement devenus un luxe que nous n'avions plus les moyens de nous payer.

Sous le couvert d'analyses biaisées, les différents comités formés par le gouvernement nous ont ensuite invités à «changer le rapport du contribuable à l'État», ou encore, à nous engager dans une «révolution culturelle». Sans grandes surprises, les solutions mises de l'avant n'étaient rien d'autre que les vieilles mesures néolibérales dont les limites ont maintes fois été démontrées empiriquement.

Ce fatalisme devant la situation économique et les solutions proposées sont d'autant plus inacceptables que le contexte mondial actuel – qui correspond à un boom économique extraordinaire dans les pays émergents, mais aussi à la perspective d'un choc pétrolier – entraîne une demande importante pour les ressources naturelles ainsi que la recherche d'énergies vertes. Une telle situation devrait avantager le Québec: mais au lieu de miser là-dessus et de tirer le maximum de nos ressources pour tous les Québécois, le gouvernement les vend à bas prix au secteur privé.

## Un nouveau paradigme de développement économique pour le Québec

Avec 50% de son énergie produite qui est d'origine renouvelable, le Québec est la société la plus avancée au monde en cette matière et, grâce aux ressources fabuleuses qu'elle possède, elle est également la mieux placée pour s'affranchir du pétrole. Nous pourrions, avec une politique audacieuse d'indépendance énergétique, non seulement améliorer notre bilan environnemental, mais aussi structurer une nouvelle économie, lever de nouvelles générations d'équipement et relancer les régions en difficulté.

Dans ce contexte, l'électrification du transport collectif pourrait devenir la pierre angulaire de ce développement. Ce serait une formidable occasion d'amorcer une transition vers une économie post pétrolière, tout en développant une expertise de calibre international. Avec la fabrication de trains, de métro et d'autobus, notre industrie du transport est déjà spécialisée dans le transport collectif; en misant sur cette filière, on créerait potentiellement 140 000 emplois.

Robert Laplante, dans sa conférence, a su habilement contredire certaines perceptions véhiculées par la droite dans les grands médias et démontrer que la situation politique du Québec était avantageuse, et pourrait l'être encore plus, si on tirait le plein potentiel de nos ressources. Son exposé, rigoureux et bien appuyé, donne de l'espoir et montre que les mesures d'austérité ne sont certes pas ce qu'il faut pour dynamiser l'économie québécoise.

*On peut rejoindre le comité école et société à l'adresse: [cesfneeq@csn.qc.ca](mailto:cesfneeq@csn.qc.ca) ♦*

# POUR DES FINANCES PUBLIQUES SOCIALEMENT RESPONSABLES

SYLVAIN MAROIS

Le 20 février dernier, le ministre des Finances, Raymond Bachand, annonçait fièrement qu'il réfléchissait aux manières de favoriser la création de la richesse au Québec. Il soulignait, du même souffle, l'importance des « ressources humaines » québécoises et le rôle que doit jouer le gouvernement en investissant « dans les universités pour développer la main-d'œuvre ». Teintée d'un indéfectible optimisme, cette proposition jovialiste, « Un Québec, créateur de richesse », ne contient pas de mots comme *entraide*, *solidarité* ou encore *partage équitable* de cette fameuse richesse. En contrepartie, M. Bachand proposait de soutenir les programmes sociaux en accroissant le développement des ressources naturelles du Québec. Malheur à nous si ce développement se fait à l'image de l'industrie du gaz de schiste\* !

## MANIFESTATION NATIONALE



Le consensus sur l'exceptionnel réservoir des ressources naturelles du Québec n'a d'égal que celui qui s'oppose à l'ensemble des positions du gouvernement Charest. Avec un taux d'insatisfaction de plus de 70%, les propositions du gouvernement actuel, en plus d'être d'un indécorable néolibéralisme, n'ont aucune légitimité. Cette massive insatisfaction aura eu au moins un effet positif : créer une frustration généralisée. Ce front commun, quasi historique, est composé de l'**Alliance**

**sociale**, constituée des diverses centrales syndicales et de fédérations d'étudiantes et d'étudiants, et de la **Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics**, représentant une multitude d'associations étudiantes, groupes féministes, populaires, écologistes, communautaires ainsi que de nombreux syndicats. Tout ce beau pan de la société (plus de 150 groupes) organise une manifestation monstre le **12 mars 2011**

\* On dénombre actuellement un nombre record de fuites : 11 fuites dans les 31 puits exploités, soit 30 fois plus qu'en Pennsylvanie (*Le Soleil*, 20 février 2011).

à Montréal. L'objectif est d'être le plus grand nombre possible à exiger que le prochain budget répartisse mieux la richesse et « favorise l'émergence d'un Québec plus juste, plus égalitaire. » Bref, un budget socialement responsable !

Le ministre des Finances ne laisse planer aucun doute que son prochain budget sera une copie conforme du précédent. Nous avons donc tous à craindre de politiques favorisant une piètre répartition des richesses et appauvrissant les plus démunis de la société. Nous ne pouvons demeurer indifférents à des choix comme la taxe santé de 200 \$, « profondément inéquitable, car elle demande le même effort à tous les ménages », ou la hausse des droits de scolarité, qui réduit l'accessibilité aux études universitaires. Enseignantes et enseignants à l'université, notre solidarité prend ses racines dans nos contacts quotidiens avec nos étudiantes et étudiants, car ce sont souvent eux qui sont les plus touchés par ce type de hausses et compressions.

## Exigeons de meilleurs choix budgétaires

Une délégation du SCCCUL sera présente à Montréal le 12 mars pour se joindre aux autres groupes et exiger du ministre des Finances qu'il fasse des choix plus socialement acceptables. L'État doit, selon nous, mettre fin aux coupures dans la santé, les services sociaux et l'éducation et miser plutôt sur une fiscalité équitable et plus progressive pour maintenir l'accès et la qualité de programmes réellement publics. M. Bachand pourrait commencer par mettre en place des redevances justes et équitables pour l'industrie minière, par exemple, qui a extrait, en une seule année, 17 milliards de dollars du sous-sol québécois en ne payant que 256 millions de redevances à l'État québécois...

Les décisions budgétaires nous touchent toutes et tous et un budget, c'est une question de choix ! Comme le disait Michel Chartrand : « Si tu t'occupes pas de la politique, c'est elle qui s'occupe de toi ». Le 12 mars, soyons nombreux à réclamer que l'on **remette la richesse à nos services!** ♦

# GIOVANNI COSTA, CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ LAVAL DE 1979 À 2010

NICOLE BLOUIN

Les membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL), ont appris avec regret le décès de leur collègue et ami Giovanni Costa, décédé le 3 février 2011 à l'Hôtel Dieu de Québec. Il laisse dans le deuil sa conjointe, Louise Fournier ainsi que de nombreux amis, collègues et étudiants qui ont eu l'occasion de le connaître comme un des réputés représentants de la langue et de la culture italienne à Québec.

Citoyen canadien né à Messine en Sicile, Italie, Giovanni Costa qui était détenteur d'une Maîtrise ès Arts (M. A. Seton Hall U., N.-J., U.S.A.), d'un doctorat en Études françaises (Ph.D., U. de M., Mtl, Can.) ainsi que d'un doctorat en Études italiennes (Ph.D. Rutgers U. N.-J., U.S.A.), a dédié sa vie à l'enseignement du français, de l'italien et de la culture italienne dans plusieurs universités américaines ainsi qu'aux universités Concordia et Laval où il a enseigné comme chargé de cours à l'École de langues (ÉLUL) de 1979 à 2010.

Au cours de sa longue carrière d'enseignant universitaire, il a donné des dizaines de conférences, participé à plusieurs colloques littéraires, publié de nombreux articles de revues et reçu maintes distinctions. Membre actif de diverses sociétés d'écrivains, il a été aussi président de la Société Dante Alighieri de Québec.

Giovanni Costa est l'auteur de cinq livres de poésie. Le premier, publié en 1989 en italien, s'intitule: *Impressioni in terre amiche* et le second est une édition publiée en 1995 en deux langues: italien et anglais, qui s'intitule: *Parlami distelle Fammi sognare* et *Speak to me of stars. Let me dream*. Le troisième recueil, publié en 1999 en trois langues: italien, français et anglais, porte le titre: *Alternanze Alternances Alternations*. Le quatrième livre de poèmes, une autre édition trilingue, *Au-delà de l'horizon* a été publié en 2004 et le cinquième ouvrage, *C'est un jeu de feuilles*, également en trois langues a été édité en 2009.

Giovanni Costa s'est mérité en 2008 le premier prix du concours littéraire de l'Association des écrivains italo-canadiens pour son poème *Lacrime* (Larmes).



Le SCCCUL vient de perdre un ami et un syndicaliste qui s'est affiché dès les premières heures de la création du Syndicat comme un militant de première ligne.

Nous reproduisons dans ce numéro le poème qu'il avait rédigé en 1988 lors de la première grève du Syndicat. Il a aussi participé activement aux deux autres grèves du SCCCUL en 2004 et 2007.

À la suite de cet article, vous retrouverez un court texte que l'un de ses anciens étudiants, Raymond Landry nous a demandé de publier, afin de lui rendre hommage. ◆

Agli amici della lingua italiana,  
Soprattutto a quelli dell'Associazione della Dante,

Facciamo sapere (se non lo sapevate prima) che abbiamo perso un grand amico: il signore Giovanni Costa. Si è spento qualche giorno fa. Con l'andare del tempo avevamo dimenticato tutti che non era affatto giovane. Ha insegnato tanti anni l'italiano all'Università! E non voleva smettersi di lavorare! Mai! Il suo lavoro era la sua vita. I suoi studenti erano la sua famiglia. Certo che le sarebbe piaciuto di sapere che almeno dopo la sua scomparsa un messaggio fosse scritto nella sua carissima lingua in un qualunque giornale di Québec. Ce l'abbiamo fatta signore Costa! Lei non ha mai contato le ore dopo le lezioni per servire i suoi studenti, per andare a pranzare con loro, per sistemare tutto spesso da solo le attività della Dante, per incoraggiare tutti a viaggiare in Italia con le borse offerte.

Quindi abbiamo perduto soprattutto un amico.  
CIAO! Signore Costa! CIAO!  
GRAZIE MILLE!  
Gli studenti.

## Notre cri est jusqu'au ciel

*Moi aussi  
j'ai fait la grève  
et j'ai appris.  
Sans bouger, pensifs  
en groupe  
pancarte en main:  
«Traitez-nous d'humains»;  
«Salaire et dignité,  
nous sommes enseignants».  
Seuls  
jour après jour  
au froid, au vent  
et aux gestes indiscrets  
des passants.  
On croit à une idée  
on rêve et on lutte contre  
l'ignorance,  
l'insouciance des autres  
dans la tour.  
Une forteresse?  
Oui, de papier mâché.  
Le cri, notre cri  
est jusqu'au ciel  
mêlé au ronron des  
moteurs,  
enragés,  
qui vont à grande vitesse,  
indifférents.  
Notre cri est clair  
en vers, en chants;  
il est d'espoir;  
et sur l'asphalte muet  
de passants  
notre voix  
bat comme le vent,  
forte.  
Chers collègues,  
gracieuses collègues,  
nous sommes connus  
nous nous sommes  
retrouvés  
frères, sœurs enfin  
dans la misère  
qui nous a apporté  
l'amour.*

Giovanni Costa

## POUR NOUS JOINDRE

### SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (SCCCUL)

2325, rue de l'Université  
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3304  
Québec (Québec) G1V 0A6

COURRIEL [scccul@scccul.ulaval.ca](mailto:scccul@scccul.ulaval.ca)  
SITE INTERNET [www.scccul.ulaval.ca/](http://www.scccul.ulaval.ca/)  
TÉLÉPHONE 418-656-2202  
TÉLÉCOPIEUR 418-656-3186

Veillez prendre note que le bureau du SCCCUL est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Toutefois, il vous est toujours possible de laisser un message sur la boîte vocale.

#### GARDEZ LE CONTACT

S.V.P., INFORMEZ-NOUS DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE

NOM

PRÉNOM

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE

NOUVELLE ADRESSE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

#### *Expresso*

Volume XV, numéro 3 – Mars 2011

*Expresso* est publié par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval inc., (SCCCUL) à l'intention de ses membres.

Coordination: Nicole Blouin

Comité de rédaction: Nicole Blouin,  
Mireille Boisvert, Puma Freytag

Textes: Nicole Blouin, Gilles Fontaine,  
Puma Freytag, Louis Lefrançois, Aline  
Pageau Lauzière, Sylvain Marois

Révision linguistique: Mireille Boisvert

Photos: Louise Néron, Marc Robitaille

Infographie: Pouliot Guay graphistes

SCCCUL

2325, rue de l'Université  
Pavillon Alphonse-Desjardins  
Bureau 3304  
Québec (Québec)  
G1V 0A6

Téléphone: 418 656-2202  
Télécopieur: 418 656-3186

Courriel: [scccul@scccul.ulaval.ca](mailto:scccul@scccul.ulaval.ca)  
[www.scccul.ulaval.ca](http://www.scccul.ulaval.ca)